

Cette Demande d'ouverture d'un compte/Entente auprès de Trailer Wizards Ltd, faisant affaire sous la raison sociale Semi-Remorques Wizards (ci-après : « Semi-Remorques Wizards ») doit être entièrement complétée, signée et retournée avant que votre demande d'ouverture de compte ne soit considérée. Cette Entente régit toutes les ventes et les Locations (court terme et long terme) de biens ainsi que les services de réparations et autres services qui vous sont fournis par Semi-Remorque Wizards suivant les termes et conditions établis par cette dernière. Les vendeurs et les représentants de Semi-Remorques Wizards ne sont pas autorisés à amender ou à modifier les termes et conditions de vente ou tout autre terme et condition de cette Entente.

Informations générales sur l'entreprise			
<b>Nom légal de l'entreprise</b>		<b>IUVU- numéro de permis d'exploitant de véhicules lourds</b>	
<b>Marque de commerce /nom d'affaires</b>		<b>Téléphone:</b> Cell Tel	
<b>Adresse de facturation - Rue - Ville - Code Postal</b>		<b>Adresse du lieu d'entreposage des Remorques</b>	
<b>Temps passé à cette adresse</b>  Annee	<b>Propriétaire ou locataire de cette adresse</b>  Locataire Prop	<b>L'entreprise, les entreprises précédentes, les propriétaires de l'entreprise ou ses dirigeants ont-ils déjà été sous séquestre, en proposition ou en arrangement avec leurs créanciers?</b>  Oui Date	
<b>Secteur d'activité</b>	<b>Date de constitution</b>	<b>Bons de commande?</b> Oui Non	
<b>Forme juridique de l'entreprise</b>		<b>Province ou lieu de constitution</b>	
Renseignements sur le(s) propriétaire(s)			
<b>Propriétaire / principal actionnaire</b>	<b>Adresse du domicile – rue, ville</b>	<b>Titre</b>	<b>Cell</b> <b>Email</b>
<b>Autres administrateurs / dirigeants</b>	<b>Adresse du domicile – rue, ville</b>	<b>Titre</b>	<b>Cell</b> <b>Email</b>
<b>Répartiteur - Contact</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Adresse courriel</b>	
<b>Responsable des comptes payables - Contact</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Adresse courriel</b>	
Principales références commerciales			
<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Télécopieur</b>	<b>Adresse courriel</b>
<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Télécopieur</b>	<b>Adresse courriel</b>
<b>Avez-vous vendu ou cédé vos comptes à recevoir?</b>  Oui	<b>Nom de la compagnie d'affacturage ou cessionnaire</b>	<b>Télécopieur</b>	<b>Adresse courriel</b>
Informations sur le crédit			
<b>Chiffre d'affaires annuel</b>	<b># d'employés</b>	<b>Clients – veuillez indiquer les noms de deux (2) de vos principaux clients</b>	
<b>Nom et adresse de votre institution financière</b> Name - Adresse - Tel - Transit		<b>Nom</b> <hr/> <b>Téléphone</b> <hr/> <b>Adresse courriel</b> <hr/>	
		<b>Nom</b> <hr/> <b>Téléphone</b> <hr/> <b>Adresse courriel</b> <hr/>	

Entre:

**TRAILER WIZARDS LTD. (« SEMI-REMORQUES WIZARDS »)**

et



**(« Demandeur »)**

Nom légal de l'entreprise en caractère d'impression

Cette Entente régit toutes les ventes et les locations (à court terme et à long terme) de biens ainsi que les services de réparations et autres services fournis par Semi-Remorque Wizards au Demandeur. Le Demandeur s'engage par les présentes à ce qui suit :

1. Le Demandeur a l'autorité de conclure la présente Entente. Toute personne signant au nom du Demandeur est un signataire dûment autorisé à conclure des contrats pour le Demandeur.
2. L'information fournie dans cette Demande confidentielle d'ouverture d'un compte et Entente est réputée être véridique, complète, et exacte et est donnée dans le but d'inciter Semi-Remorques Wizards à lui consentir du crédit. Le Demandeur déclare et atteste que l'information fournie est complète et qu'il n'a pas omis d'indiquer un fait important qui pourrait induire Semi-Remorques Wizards en erreur lors de l'évaluation de la présente demande.
3. Les Termes et Conditions de cette Entente ne peuvent pas être amendés, complétés ou autrement modifiés sans le consentement écrit du Directeur de crédit national de Semi-Remorques Wizards.
4. Toute somme due par le Demandeur à Semi-Remorques Wizards est exigible et payable sur réception de la facture.
5. Toute somme impayée à la date d'exigibilité portera intérêt à compter de la date d'exigibilité au taux annuel de 26.82 % .Toute contestation relative à une facture ou à la tarification doit être effectuée par écrit et transmise à l'attention de Semi-Remorque Wizards dans un délai de trente (30) jours de la date de la facture.
6. Des frais de 35,00 \$ seront chargés pour tout paiement refusé.
7. Le défaut de se conformer aux présents Termes et conditions de l'Entente peut entraîner la résiliation de l'Entente, sans aucun préavis.
8. Le Demandeur remboursera à Semi-Remorques Wizards tous les coûts encourus pour la perception de tout montant dû et impayé, ce qui inclut notamment, tous les frais de justice et les frais légaux sur une base avocat/client, les frais de saisie et de vente, les coûts de reprise, les coûts d'enlèvement des biens de Semi-Remorques Wizards ainsi que tous les autres coûts découlant de l'exécution par Semi-Remorques Wizards de ses droits et recours.
9. Le Demandeur consent à ce que Semi-Remorques Wizards obtienne de l'information sur son crédit et/ou de l'information personnelle nécessaire pour la Demande d'ouverture d'un compte et pour toute prolongation ou renouvellement subséquent et consent également à la divulgation de toute information commerciale concernant le Demandeur à toute agence d'évaluations de crédit ou à toute personne avec qui le Demandeur entretient ou a proposé d'entretenir des relations commerciales ou contractuelles.
10. Le Demandeur consent à Semi-Remorques Wizards un « security interest » sur tous les biens fournis au Demandeur par Semi-Remorques Wizards et sur tous ses biens personnels et autres actifs présents et futurs en garantie du paiement des sommes dues et de l'exécution de ses obligations envers Semi-Remorques Wizards.
11. Au Québec, le Demandeur, consent en faveur de Semi-Remorques Wizards, en date de ce jour, une hypothèque mobilière sur une universalité de biens au montant de 50 000 \$ sur tous ses biens meubles présents et futurs, ce qui inclut notamment tout l'équipement, la machinerie, les appareils, le mobilier, l'inventaire, les comptes à recevoir et/ou tout bien meuble présent ou futur appartenant au Demandeur, et ce en garantie du paiement de toutes les sommes de quelque nature que ce soit qui seront dues et garantit l'exécution de toutes ses obligations envers Semi-Remorques Wizards.
12. Le Demandeur renonce par les présentes à son droit de recevoir toute déclaration de financement ou de vérification reliée à la publication ou à l'enregistrement du « security interest » ou, au Québec, de l'hypothèque mobilière sur une universalité de biens qui sont prévus aux présentes.
13. Le Demandeur convient que la présente Demande d'ouverture de compte est assujettie aux lois du Canada et/ou de ses provinces.
14. Le Demandeur et le Codemandeur seront conjointement et solidairement (solidairement au Québec) responsables de leurs obligations envers Semi-Remorques Wizards et en vertu de ce compte.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom et titre

\_\_\_\_\_  
Date

Entre:

**TRAILER WIZARDS LTD. (« SEMI-REMORQUES WIZARDS »)**

**et**

<b>Codemandeur</b> (Veuillez indiquer le nom, prénom en lettres moulées)	
Adresse de domicile	Date de naissance JJ/MMM/AAAA
	NAS

Cette Entente régit toutes les ventes et les locations (à court terme et à long terme) de biens ainsi que les services de réparations et autres services fournis par Semi-Remorque Wizards au Demandeur et Codemandeur. Le Codemandeur s'engage par les présentes à ce qui suit :

1. Le Codemandeur a l'autorité de conclure la présente Entente. Toute personne signant au nom du Codemandeur est un signataire dûment autorisé à conclure des contrats pour le Codemandeur.
2. L'information fournie dans cette Demande confidentielle d'ouverture d'un compte et Entente est réputée être véridique, complète, et exacte et est donnée dans le but d'inciter Semi-Remorques Wizards à lui consentir du crédit. Le Codemandeur déclare et atteste que l'information fournie est complète et qu'il n'a pas omis d'indiquer un fait important qui pourrait induire Semi-Remorques Wizards en erreur lors de l'évaluation de la présente demande.
3. Les Termes et Conditions de cette Entente ne peuvent pas être amendés, complétés ou autrement modifiés sans le consentement écrit du Directeur de crédit national de Semi-Remorques Wizards.
4. Toute somme due par le Codemandeur à Semi-Remorques Wizards est exigible et payable sur réception de la facture.
5. Toute somme impayée à la date d'exigibilité portera intérêt à compter de la date d'exigibilité au taux annuel de 26.82 %. Toute contestation relative à une facture ou à la tarification doit être effectuée par écrit et transmise à l'attention de Semi-Remorque Wizards dans un délai de trente (30) jours de la date de la facture.
6. Des frais de 35,00 \$ seront chargés pour tout paiement refusé.
7. Le défaut de se conformer aux présents Termes et conditions de l'Entente peut entraîner la résiliation de l'Entente, sans aucun préavis.
8. Le Codemandeur remboursera à Semi-Remorques Wizards tous les coûts encourus pour la perception de tout montant dû et impayé, ce qui inclut notamment, tous les frais de justice et les frais légaux sur une base avocat/client, les frais de saisie et de vente, les coûts de reprise, les coûts d'enlèvement des biens de Semi-Remorques Wizards ainsi que tous les autres coûts découlant de l'exécution par Semi-Remorques Wizards de ses droits et recours.
9. Le Codemandeur consent à ce que Semi-Remorques Wizards obtienne de l'information sur son crédit et/ou de l'information personnelle nécessaire pour la Demande d'ouverture d'un compte et pour toute prolongation ou renouvellement subséquent et consent également à la divulgation de toute information commerciale concernant le Codemandeur à toute agence d'évaluations de crédit ou à toute personne avec qui le Codemandeur entretient ou a proposé d'entretenir des relations commerciales ou contractuelles.
10. Le Codemandeur consent à Semi-Remorques Wizards un « security interest » sur tous les biens fournis au Demandeur et Codemandeur par Semi-Remorques Wizards et sur tous ses biens personnels et autres actifs présents et futurs en garantie du paiement des sommes dues et de l'exécution des obligations du Codemandeur et Demandeur envers Semi-Remorques Wizards.
11. Au Québec, le Codemandeur, consent en faveur de Semi-Remorques Wizards, en date de ce jour, une hypothèque mobilière sur une universalité de biens au montant de 50 000 \$ sur tous ses biens meubles présents et futurs, ce qui inclut notamment tout l'équipement, la machinerie, les appareils, le mobilier, l'inventaire, les comptes à recevoir et/ou tout bien meuble présent ou futur appartenant au Codemandeur, et ce en garantie du paiement de toutes les sommes de quelque nature que ce soit qui seront dues par le Codemandeur et Demandeur et garantit l'exécution de toutes leurs obligations envers Semi-Remorques Wizards.
12. Le Codemandeur renonce par les présentes à son droit de recevoir toute déclaration de financement ou de vérification reliée à la publication ou à l'enregistrement du « security interest » ou, au Québec, de l'hypothèque mobilière sur une universalité de biens qui sont prévus aux présentes.
13. Le Codemandeur convient que la présente Demande d'ouverture de compte est assujettie aux lois du Canada et/ou de ses provinces.
14. Le Codemandeur et le Demandeur seront conjointement et solidairement (solidairement au Québec) responsables de leurs obligations envers Semi-Remorques Wizards et en vertu de ce compte.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Date

Toutes les Conventions de Location à court terme ou à long terme (ci-après « Convention de Location ») sont assujetties aux présents Termes et conditions générales de location lesquels y sont incorporés par renvoi. Le Locataire reconnaît avoir reçu et lu ces Termes et conditions générales de location et convient d'y être assujéti à l'égard de toute Convention de Location faisant référence aux présents Termes et conditions générales de location.

### 1. Définitions.

1.1 « Semi-Remorques Wizards » désigne et inclut Trailer Wizards Ltd., Lions Gate Trailers Ltd., , Provincial Capital Corporation et Provincial Trailer Rentals, le terme Locateur, les ayant droits et cessionnaires de ces derniers.

1.2 « Locataire » signifie Demandeur, Codemandeur, titulaire du compte, cotitulaire du compte, client, Locataire, ses agents, ayant droits ou cessionnaires.

1.3 « TCGL » signifie Termes et conditions générales de location.

1.4 « Remorque » signifie l'équipement décrit dans une Convention de Location avec toutes pièces ou équipement de remplacement présents ou futurs, accessoires et additions qui y sont attachés ou utilisés avec celle-ci.

1.5 « Ententes relatives au compte » Signifie Demande confidentielle d'ouverture d'un Compte et Entente du Demandeur et du Codemandeur, Termes de crédit, Conventions de location, Annexe aux Conventions de location et Entente sur le taux applicable.

**2. Droit de possession et utilisation.** Le Locataire n'acquiert aucun droit, titre ou intérêt dans la Remorque à l'exception de son droit à la possession et l'usage de cette Remorque pourvu qu'il ne soit pas en défaut en vertu des Ententes relatives au compte. Le Locataire ne peut réclamer ou tenter de réclamer une déduction pour amortissement du coût en capital ou dépréciation à l'égard de la Remorque.

**3. Transport au Mexique interdit.** La Remorque ne peut être utilisée qu'aux États continentaux des États-Unis et au Canada. Il est spécifiquement défendu d'utiliser la Remorque au Mexique.

**4. Licences et permis.** La Remorque est valablement immatriculée dans la juridiction dans laquelle elle fut livrée au Locataire. Le Locataire devra obtenir toute licence, immatriculation ou permis ou autre certificat supplémentaire requis par toute loi, fédérale, provinciale, municipale ou toute autre législation afin d'opérer la Remorque conformément à la législation de la province ou de l'État dans laquelle elle pourrait être utilisée. Le Locataire s'engage à ne pas utiliser la Remorque si elle ne possède pas les licences, immatriculations, permis ou autre certificat aux exigences législatives. Le Locataire s'engage à désigner Semi-Remorques Wizards comme le propriétaire de la Remorque dans toute demande d'immatriculation, de licence, de permis ou autre certificat.

**5. Cession de droit.** Semi-Remorques Wizards a le droit de céder en tout ou en partie ses droits, obligations, titres et intérêts aux termes de cette Entente, et son obligation de préavis au Locataire est limitée à un avis écrit à sa place d'affaires. Le Locataire doit payer tous les loyers et autres sommes dues en vertu des Ententes relatives au compte au cessionnaire déterminé ou, selon les instructions de Semi-Remorques Wizards. Le cessionnaire, quel qu'il soit, aura tous les droits, recours et autres remèdes que possède ou à la disposition de Semi-Remorques Wizards comme si aucune cession n'avait eu lieu.

Ces Ententes relatives au compte peuvent être cédées à titre de garantie à Banque HSBC Canada et deviendront ainsi assujetties aux diverses conventions de sûretés entre Semi-Remorques Wizards et Banque HSBC Canada.

Le Locataire ne peut céder aucun de ses droits prévus aux Ententes relatives au compte.

**6. Conformité des normes de sécurité.** Semi-Remorques Wizards confirme qu'au moment où la Convention de Location est signée, la Remorque est en conformité avec les normes de sécurité et d'équipement prévues par les lois ou règlements fédéraux, provinciaux ou municipaux applicables, et dispose d'une vignette d'inspection valide.

**7. Risques.** À compter de la délivrance des Remorques aux soins et au contrôle du Locataire, ce dernier assume tous les risques de perte, dommage, vol, disparition, ou destruction de la Remorque pour toute cause de quelque nature qu'elle soit.

**8. Inspections.** Au début de la période de location, le Locataire a l'obligation d'inspecter toute et chacune des Remorques louées de Semi-Remorques Wizards et doit confirmer que chacune des Remorques est dans une condition satisfaisante et, s'il y a lieu, le Locataire doit noter tout dommage à la Remorque sur la Convention de Location. Si aucun dommage n'a été noté sur la Convention de location, alors ces dommages seront de la responsabilité du Locataire.

Le Locataire est responsable d'effectuer toutes les inspections de départ, en conformité avec les dispositions du *Commercial Vehicle Safety Alliance*, et de faire tous les ajustements nécessaires sur la Remorque incluant, sans limitation, le maintien du niveau d'huile pour tous les essieux, la réparation de toute crevaison, dommage ou pneus usés, le maintien de la pression des pneus au niveau recommandé, la vérification et l'ajustement des freins et des connexions de ces derniers, la vérification des lumières et réflecteurs, les roues et attaches et la vérification de la sellette d'attelage, de la suspension, des ressorts, des coussins gonflables et du système de contrôle d'attachement, du système de remorquage, d'attelage et joint de transmission (« *coupling devices* »). À l'égard de tout unité de réfrigération, en plus des inspections mentionnées ci-dessus, il devra vérifier le thermostat

pour s'assurer de sa fonctionnalité et d'une température adéquate, la jauge de compression du réfrigérant, le niveau d'antigel, le niveau d'eau, le niveau d'huile à moteur et le maintien de suffisamment de carburant pour assurer une opération continue.

Le Locataire doit, à moins d'une entente différente avec Semi-Remorques Wizards, retourner, à ses frais, la Remorque à l'un des emplacements d'inspection désigné par Semi-Remorques Wizards, dans un délai suffisant avant l'expiration d'une vignette d'inspection en vigueur afin de permettre à Semi-Remorques Wizards d'accomplir les inspections nécessaires. Si la Remorque est dans une condition telle qu'elle nécessite des réparations et modifications pour être conforme aux inspections requises et obtenir la certification, le Locataire paiera à Semi-Remorques Wizards tous les frais relatifs aux travaux et matériaux requis afin de remettre la Remorque dans une condition lui permettant de passer avec succès toutes les inspections requises et obtenir toutes les certifications nécessaires.

Semi-Remorques Wizards se réserve le droit, à tout moment raisonnable, d'inspecter la Remorque, toute pièce de cette dernière ou tout relevé afin d'évaluer sa condition et de déterminer si le Locataire a respecté, ou non, les engagements ou conditions stipulés à la Convention de Location ou dans les présents TCGL. Le Locataire accorde le droit d'accès à la Remorque en tout lieu et temps pour la tenue d'une inspection ou à toute autre fin.

- 9. Modalités et lieu de retour.** Le Locataire devra retourner la Remorque dans la même condition et état de réparation dans lequel la Remorque lui fut livrée, à l'exception de l'usure normale. Le Locataire doit retourner, à ses frais, la Remorque louée à l'adresse spécifiée dans la Convention de Location à la fin de la période de location ou au moment de la résiliation de la Convention de Location. Le Locataire devra retourner la Remorque à Semi-Remorque Wizards à la fin de la période de location prévue ou plus tôt si les Ententes relatives au compte sont résiliées pour quelque raison que ce soit par Semi-Remorque Wizards. Si le Locataire demeure en possession d'une Remorque à la fin de la période de location prévue, toutes les provisions de ces Ententes demeureront en vigueur et tous les paiements de location et autres sommes dues devront être acquittés jusqu'à la remise de cette Remorque. Aucune disposition de cette Entente ne doit être interprétée comme ayant pour effet de prolonger ou de renouveler la durée d'une Convention de location sans le consentement préalable écrit de Semi-Remorque Wizards.
- 10. Dommages et usure anormale.** Le Locataire est responsable de tout dommage à la Remorque et de toute usure anormale ou résultant de sa négligence dans l'opération de la Remorque ou pour chargement excessif ou autre usage abusif.
- 11. Perte, dommage ou destruction.** À compter de la délivrance des Remorques au Locataire, ce dernier assumera tous les risques de perte et il assumera l'entière responsabilité à l'égard des réparations ou il indemniserà Semi-Remorques Wizards en cas de dommage, vol, disparition, destruction de la Remorque ou pour toute autre cause de quelque nature qu'elle soit, nonobstant tout régime d'assurance de dommages sans égard à la faute («*no fault*») en vigueur dans la juridiction du Locataire. Le Locataire est responsable d'aviser immédiatement Semi-Remorques Wizards de toute perte, dommage ou destruction et, au gré de Semi-Remorques Wizards, le Locataire devra faire immédiatement réparer ou remplacer la Remorque par une remorque équivalente à ses frais ou l'acheter pour une juste valeur marchande (JVM). Le Locataire indemniserà Semi-Remorques Wizards de toute perte et/ou dépense découlant de toute perte, dommage ou destruction et toutes les sommes dues en vertu des Ententes relatives au compte devront être acquittées jusqu'à pleine indemnisation.
- 12. Indemnités.** Nonobstant toutes autres dispositions contenues aux Ententes relatives au compte, le Locataire assume la responsabilité et s'engage spécifiquement à indemniser Semi-Remorques Wizards et convient de le tenir indemne à l'égard de toutes réclamations, pertes, dommages, frais, amendes, fautes, défauts, pénalités, confiscations encourues, subies ou logées contre Semi-Remorques Wizards pour des dommages ou frais de quelque nature que ce soit, causés directement ou indirectement par l'utilisation, la possession et l'entretien de la Remorque que Semi-Remorques Wizards pourrait devoir payer ou encourir en raison de :
- a. Perte ou dommage à la Remorque résultant d'une collision, feu, grêle, foudre, vol, vandalisme, inondation, tempête de vent, explosion, risque marin, avaries ou autres périls, guerre, insurrection ou terrorisme;
  - b. Dommage matériel incluant dommage aux biens des tiers résultant en tout ou en partie de l'utilisation ou de l'état ou de la condition de la Remorque, alors qu'elle est sous la garde, la possession ou le contrôle du Locataire, incluant la responsabilité stricte en matière délictuelle ou civile;
  - c. Le décès ou les blessures corporelles au tiers résultant en tout ou en partie de l'utilisation ou de la condition de la Remorque alors qu'elle est sous la garde, la possession ou le contrôle du Locataire;
  - d. Perte ou frais résultant du défaut du Locataire de maintenir la Remorque dans l'état convenu;
  - e. Perte d'affaires ou autres dommages qu'elle qu'en soit la cause;
  - f. Toute détérioration, pollution ou dommage causé à l'environnement par ou découlant de l'installation, l'utilisation, l'opération, l'entretien ou le défaut d'entretien, la mauvaise utilisation ou la surutilisation des Remorques, causé ou découlant de tout défaut du Locataire de se conformer aux termes, conditions ou restrictions relativement à toute licence, permis ou autre document similaire émis à l'égard des Remorques ou de leur utilisation ou encore, de tout geste du Locataire posé en contravention desdits termes, conditions ou restrictions relativement à toute licence, permis ou autre document similaire émis à l'égard des Remorques.
  - g. Tout défaut que ce soit, en vertu de la Convention de Location ou les présents TCGL.

Les clauses prévoyant l'indemnisation de Semi-Remorques Wizards par le Locataire dans une Convention de Location et aux présents TCGL demeureront en vigueur et continueront d'avoir pleine force et effet après l'expiration ou la résiliation de la Convention de Location.

**13. Assurance. Couverture d'assurance pour les non-propriétaires des Remorques pour perte, dommages aux Remorques et responsabilité civile** – Le Locataire devra à ses frais obtenir et maintenir en vigueur une police d'assurance auprès d'un assureur jugé acceptable par Semi-Remorques Wizards, notamment pour la perte, dommages aux Remorques et responsabilité civile, causée directement ou indirectement par la Remorque ou son utilisation. Ces couvertures devront être jugées acceptables par Semi-Remorques Wizards et devront contenir les conditions minimales suivantes :

- a) Assurance contre tous les risques de perte ou de dommage matériel sur les Remorques pour un montant équivalent à sa pleine valeur de remplacement ou pour un montant équivalent au montant total que Semi-Remorques Wizards est droit de s'attendre à recevoir en vertu de la présente Entente, si tous les paiements qui lui sont dus étaient effectués par le Locataire jusqu'au terme de l'Entente (l'« Indemnité payable à Semi-Remorques Wizards»). Cette assurance doit inclure : (i) Trailer Wizards Ltd. désignée comme assurée additionnelle; (ii) clause identifiant Trailer Wizards Ltd. à titre de première bénéficiaire; et (iii) une clause de renonciation à la subrogation en faveur de Trailer Wizards Ltd..
- b) Assurance de responsabilité civile avec une couverture d'un minimum de 3,000,000 \$ par événement ou à tout autre montant qui pourrait être exigé par Semi-Remorques Wizards de temps à autre. Cette assurance devra : (i) s'étendre à toute responsabilité du Locataire en vertu de la présente Entente, découlant de l'utilisation ou de la possession des Remorques; (ii) désigner Trailer Wizards Ltd. comme assurée additionnelle; (iii) inclure une clause de responsabilité réciproque qui s'applique de la même façon et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à l'égard de chacune des personnes assurées. Toute assurance automobile devra également inclure un Formulaire d'avenant pour véhicule loué émis au nom du Locataire.

Toute police d'assurance devra être en vigueur à compter de la délivrance des Remorques aux soins et au contrôle du Locataire et devra désigner Trailer Wizards Ltd. et le Locataire comme assuré selon leurs intérêts respectifs et devra contenir les Formulaires d'avenant requis, prévoyant que : (a) un préavis écrit d'au moins trente (30) jours sera donné à Semi-Remorques Wizards si elle est sur le point d'être annulée, résiliée, non-renouvelée ou si les garanties sont sur le point d'être réduites; (b) la police d'assurance doit être une assurance principale et non contributive; (c) les intérêts et la couverture de Semi-Remorques Wizards à titre d'assurée additionnelle au terme de la police d'assurance, ne doivent pas être invalidés ou autrement affectés par aucun acte, négligence, omission, fausse représentation, volontairement ou autrement, de la part du Locataire, ses agents, employés; (d) Semi-Remorques Wizards ne sera responsable du paiement d'aucune prime d'assurance ; et (e) toute somme versée en vertu de l'assurance devra être payable directement et uniquement à Semi-Remorques Wizards.

Le Locataire devra fournir à Semi-Remorques Wizards une copie de la police d'assurance, des avenants s'y rattachant ainsi que toute autre preuve d'assurance jugée acceptable par cette dernière dans les trente (30) jours de la délivrance des Remorques aux soins et au contrôle du Locataire ou à tout autre moment ou Semi-Remorque Wizards l'exige. Ladite police d'assurance ainsi que les attestations et avenants s'y rattachant doivent faire la preuve d'une couverture d'assurance suffisante contre tous les risques de perte ou de dommage matériel et responsabilité civile qui sont assumés par le Locataire en vertu des Ententes relatives au compte.

Dans l'éventualité de dommages résultants en une perte de(s) Remorque(s), la Convention de Location ayant trait à cette(ces) Remorque(s) sera considérée avoir été résiliée et Semi-Remorque Wizards sera en droit de recevoir le paiement immédiat de l'Indemnité payable à Semi-Remorques Wizards et sera également en droit de retenir sur l'indemnité d'assurance un montant égal à ce qui lui est dû, le Locataire demeurant responsable pour tout solde déficitaire.

**14. Renonciation de dommages matériels.** (La présente renonciation de dommages matériels ne constitue pas une assurance). Des frais de renonciation de dommages matériels s'appliqueront à la signature de toute Convention de Location à moins que le Locataire ne fournisse une preuve d'assurance valide attestant une couverture pour dommages matériels satisfaisante pour Semi-Remorques Wizards au moment de la Location, et indiquant cette dernière comme bénéficiaire de la police d'assurance, laquelle doit être maintenue en vigueur durant toute la période de location.

Les frais de renonciation de dommages matériels payés libéreront le Locataire de tous les coûts excédant trois mille dollars (3,000.00 \$) par sinistre et par unité pour la perte ou dommages matériels causés à la Remorque, à l'exclusion des pertes ou dommages résultant de la violation des conditions visées aux TCGL. Les frais de renonciation de dommages matériels ne s'appliquent pas aux frais de remorquage et d'entreposage par des tierces parties.

Il est convenu et entendu que la présente renonciation de dommages matériels ne s'applique pas aux cas de négligence, dommages intentionnels ou à un incident n'impliquant qu'un seul véhicule. Semi-Remorques Wizards peut, à sa seule discrétion, soit modifier le montant des frais prévu pour la renonciation de dommages matériels ou résilier la renonciation de dommages matériels, pourvu que Semi-Remorques Wizards donne au Locataire un préavis de dix (10) jours de son intention de modifier le montant des frais ou la résilier la renonciation de dommages matériels. Il est convenu que la renonciation de dommages matériels décrite à la présente n'est valide que si les dommages à la Remorque sont déclarés à Semi-Remorques Wizards par écrit dans les soixante-douze (72) heures de la survenance des dommages et que le Locataire a remis toute la documentation requise par Semi-Remorques Wizards et qu'il a collaboré à l'enquête et à l'accomplissement des exigences requises par Semi-Remorques Wizards concernant le recouvrement des dommages subis.

Il est convenu et entendu que la renonciation aux dommages prévus à la présente ne s'applique en aucun cas à l'assurance de responsabilité civile.

**15. Représentations ou garanties.** Semi-Remorques Wizards ne fait aucune représentation et ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit au Locataire, expressément ou tacitement, à l'égard de toute Remorque louée, de sa condition, de son design, de sa durabilité, de son opération, de sa conformité et convenance pour l'utilisation projetée par le Locataire, ni sur son titre de propriété, l'absence de lien ou d'hypothèque. Le Locataire reconnaît et confirme qu'il ne s'est fié sur aucune représentation et garantie.

**16. Paiements.** Le Locataire doit de manière inconditionnelle, sans compensation ou diminution, payer le loyer stipulé à toute Convention de Location même si la Remorque ne fonctionne pas selon l'utilisation projetée par le Locataire ou si la Remorque fait défaut de fonctionner ou performe d'une manière qui constituerait autrement une violation fondamentale des termes du contrat ou est inacceptable pour toute autre raison que ce soit, et devra payer :

- a. Le loyer au montant déterminé dans le Registre des tarifs du client de Semi-Remorques Wizards tel qu'indiqué au Locataire et tel qu'amendé de temps à autre ;
- b. Le Locataire a l'obligation d'indemniser Semi-Remorque Wizards pour la perte et d'effectuer tous les paiements requis au terme des Ententes relatives au compte jusqu'à ce que la perte soit entièrement remboursée ;
- c. Dans les cas de perte, de dommage, de vol, de disparition ou de destruction de la Remorque ou à celle-ci ;
- d. Tous les frais, y compris mais sans limitation, ceux liés au kilométrage, qu'ils soient estimés ou réels, les frais et taux horaires, qu'ils soient estimés ou réels, des unités de réfrigération ou de chauffage et les frais de renonciation de dommages matériels ;
- e. Toutes les taxes imposées ou basées sur le montant du loyer ou autres frais à être payés, lesquelles taxes incluent toutes les taxes, charges et frais à l'exception des impôts sur le revenu;
- f. Tous les frais et dépenses incluant les frais légaux sur une base avocat-client encourus par Semi-Remorques Wizards pour faire valoir les termes et conditions prévus dans les TCGL ou dans une Convention de Location y inclus pour faire valoir un défaut du Locataire en vertu d'une Convention de Location ;
- g. L'intérêt au taux de 26.82% l'an courant sur tout montant dû à Semi-Remorques Wizards et demeurant impayé.

**17. Fonctionnement et usage de la Remorque.** Le Locataire reconnaît qu'il s'est fié à ses propres connaissances, expériences et expertise dans la location d'une Remorque. Le Locataire devra, en tout temps, opérer, utiliser et entretenir la Remorque et conserver à jour tout registre, carnet et autre document en conformité avec toute loi, règlement, ordonnance, règle, décret ou directive applicable de tout gouvernement, ministère, commission ou autre organisme réglementaire.

Le Locataire ne devra pas utiliser ou opérer la Remorque ou autoriser que celle-ci soit utilisée ou opérée illégalement ou à des fins illégales ou en contravention à toute loi, règlement, ordonnance, règle, décret ou directive applicable de toute institution gouvernementale, commission, ou organisme réglementaire ou en violation des stipulations de toute police d'assurance en vigueur relative à la Remorque ou de toute manière incompatible avec la conduite d'une personne prudente et diligente.

Le Locataire ne doit pas permettre que la Remorque soit opérée ou remorquée par une personne autre que lui, ses agents ou employés. Le Locataire atteste que ses agents ou employés sont des opérateurs prudents et diligents et qu'ils sont détenteurs de licences et permis valides, nécessaires à l'opération de la Remorque, et qu'ils possèdent tout l'équipement nécessaire pour utiliser la Remorque conformément aux exigences légales applicables.

Le Locataire ne doit pas transporter, charger ou entreposer, dans ou sur la Remorque, tout déchet ou matériel médical, dangereux, infectieux, explosif, radioactif, ou encore des déchets ou du matériel corrosif, du gaz toxique, ou du cannabis (ci-après désignés comme « matières dangereuses »). Si Semi-Remorques Wizards détermine que le Locataire a utilisé la Remorque à de telles fins, le Locataire sera responsable de tous les coûts associés au nettoyage et à la décontamination de la Remorque et de tout autre bien contaminé et ce, peu importe si le Locataire se charge de cette responsabilité ou que Semi-Remorques Wizards s'en charge. Dans tous les cas, le nettoyage et la décontamination devront être effectués dans un délai raisonnable et devront être documentés à la satisfaction de Semi-Remorques Wizards.

De plus, Semi-Remorques Wizards pourra à sa seule et unique discrétion exiger que le Locataire achète la Remorque à un prix commercialement raisonnable, lequel montant représente une estimation préalable raisonnable de la perte et des dommages subis par Semi-Remorques Wizards résultant du remplacement de la Remorque utilisée en contravention des exigences indiquées ci-haut et ne devra pas être considéré comme une pénalité.

**18. L Sous-location.** Sans l'autorisation préalable écrite de Semi-Remorques Wizards, le Locataire s'engage à ne pas sous-louer, céder, transférer ou abandonner la possession de la Remorque ou de toute partie de cette dernière, autrement que pour les fins de l'entretien prévu, nécessaire ou autrement permis en vertu de la Convention de Location et des TCGL.

**19. Autres documents.** Le Locataire convient de signer tout autre document et de poser tout autre geste que Semi-remorques Wizards peut raisonnablement exiger, aux fins de la publication de la Convention de Location auprès de tout bureau d'enregistrement ou de la publicité des droits ou registre de tout ministère, commission ou autre autorité locale ou étrangère, visant à établir et protéger les intérêts de Semi-Remorques Wizards.

**20. Délai de préavis.** Le Locataire s'engage à ne pas changer son nom ou sa raison sociale, ni de procéder à une fusion, un regroupement ou toute autre procédure corporative du même genre, ni de continuer son existence sous le régime d'une autre autorité législative, sans avoir donné un préavis écrit de trente (30) jours à Semi-Remorques Wizards.

**21. Défauts.** Les actes énumérés ci-dessous constituent un défaut en vertu de la Convention de Location et des TCGL :

- a. Le Locataire fait défaut d'effectuer le paiement d'un loyer ou tout autre paiement requis lorsque dû;
- b. Le Locataire fait défaut d'exécuter ou de respecter tous les engagements, conditions ou ententes, stipulés aux Ententes relatives au compte et aux présentes TCGL;
- c. Le Locataire vend, cède, transfère, sous-loue, nantit, hypothèque, accorde un « security interest » ou autrement permet un lien, une charge ou une réclamation défavorable de quelque nature que ce soit, à l'encontre de la Remorque ou à l'encontre de la Convention de Location sans avoir obtenu l'autorisation écrite préalable de Semi-Remorques Wizards;

- d. Le Locataire convient de maintenir la Remorque libre de toutes saisies, pertes, confiscations, liens, sûretés, hypothèques, priorités, « security interest », taxes, dettes, nantissements, charges ou de toute réclamation défavorable de quelque nature qu'elle soit;
- e. Toute annulation, résiliation, non-renouvellement ou toute réduction de toute couverture d'assurance exigée et devant être maintenu en tout temps par le Locataire;
- f. Le Locataire cesse d'être en possession de la Remorque sauf si la Remorque est stationnée chez un client du Locataire aux fins de chargement, déchargement ou dépotage;
- g. Le Locataire devient insolvable ou en faillite ou fait cession de ses biens en faveur de ses créanciers ou consent à la nomination d'un Syndic ou d'un Séquestre ou si un Syndic ou un Séquestre est nommé ou si une réorganisation en matière de faillite (avis d'intention ou proposition concordataire) ou une procédure en matière d'insolvabilité est instituée contre le Locataire ou émane de sa propre initiative;
- h. Si la Remorque ou toute partie de cette dernière est saisie en vertu de procédures légales ou si la Remorque est confisquée, abandonnée, mise sous séquestre, enlevée si toute procédure similaire est émise à son égard;
- i. Si le Locataire perd ou fait l'objet d'une suspension de tout permis, licence ou tout autre permis d'opération requis pour l'opération de son entreprise ou pour l'utilisation de la Remorque;
- j. Si Semi-Remorque Wizards estime de bonne foi avoir un motif raisonnable de considérer sa créance ou sa Remorque en péril ou si le Locataire est sur le point de ne pas respecter les paiements ou ses obligations prévus dans la Convention de Location.
- k. Un défaut en vertu des présentes sera réputé être un défaut aux termes de toute autre entente, présente et future, signée entre le Locataire et Semi-Remorque Wizards ou toute autre société affiliée à cette dernière.

**22. Recours en cas de défaut.** Dans le cas de défaut par le Locataire en vertu de la Convention de Location ou des TCGL, Semi-Remorques Wizards peut à sa seule discrétion, soit:

- a. Déclarer que le Locataire est en défaut aux termes de la présente Convention de Location (que cette Convention de Location soit résiliée ou non), le cas échéant, toutes les obligations du Locataire en vertu des Ententes relatives au compte seront immédiatement exigibles, payables et exécutoires sans la transmission préalable d'un avis ou d'une mise en demeure;
- b. Reprendre possession de la Remorque et pour se faire, pénétrer tout endroit où la Remorque est située et vendre, louer ou autrement disposer de la Remorque, par voie publique ou entente privée, selon des termes et conditions que Semi-Remorque Wizards jugera acceptables et le Locataire renonce par la présente à toute réclamation pour dommages ou pertes reliés à cette reprise de possession;
- c. À titre de procureur ou mandataire du Locataire, et sans résilier la Convention de Location, reprendre possession de la Remorque et procéder à sa location à toute autre personne, physique ou morale, suivant les termes et conditions que Semi-Remorques Wizards considère raisonnables et recevoir des loyers afin de les appliquer en compensation des sommes dues par le Locataire;
- d. Résilier la Convention de Location et réclamer par avis écrit adressé au Locataire et lui accorder un délai préfix pour acquitter une indemnité résultant de la résiliation pour perte d'affaires constituant une évaluation des dommages tels que définis ci-après. Cette indemnité ne constitue pas une pénalité. L'indemnité qui résulte de la résiliation est déterminée en calculant le solde de location dû à la date de la résiliation plus les loyers en arrérages et de cette somme doivent être déduit les frais d'intérêts annuels non gagnés au taux d'intérêt préférentiel, ainsi que le montant net reçu suite à la vente, location ou disposition de la Remorque duquel sera d'abord déduit tous les frais et dépenses encourus, incluant notamment les frais légaux et les frais d'avocat sur une base avocat/client.

Les recours décrits dans la présente clause sont cumulatifs et non alternatifs. Ils s'ajoutent aux recours décrits dans la Convention de Location, dans les TCGL et à tout autre recours autrement disponible à Semi-Remorques Wizards en vertu de la loi ou d'un régime d'*equity*.

**23. Réclamations pour pertes ou dommages.** Semi-Remorques Wizards ne sera pas tenu responsable des pertes ou des dommages à tous biens entreposés ou transportés par la Remorque. Le Locataire renonce expressément à toute réclamation pour pertes, ce qui inclut, notamment, une perte de profits et toute autre réclamation pour dommage qu'il pourrait avoir contre Semi-Remorques Wizards. Le Locataire s'engage à tenir Semi-Remorques Wizards quitte et indemne de toutes les réclamations logées par une tierce partie.

En cas de réclamation contre Semi-Remorques Wizards ou ses assureurs suite à l'usage d'une Remorque par le Locataire, le Locataire devra collaborer afin d'assister dans la défense de Semi-Remorques Wizards, en fournissant des rapports écrits de ses préposés ou employés au sujet de cette réclamation. Le Locataire devra également assister à la défense de Semi-Remorques Wizards de toute manière raisonnable lorsque requis par cette dernière, par ses assureurs ou par les assureurs du Locataire.

**24. Délais.** Le respect des délais prévus à la Convention de Location est un élément essentiel des termes de cette convention. Le défaut de Semi-Remorques Wizards d'insister sur la stricte exécution des termes et conditions prévus à la Convention de Location ou aux TCGL ne sera pas considéré comme une renonciation à tout droit ou recours que Semi-Remorques Wizards pourrait avoir et ne peut constituer une renonciation à toute contravention ou défaut subséquent à l'égard des termes et conditions. Une renonciation par Semi-Remorques Wizards à ses droits prévus à la Convention de Location et aux TCGL ne sera valide que si elle est consignée par écrit et signée par le Directeur de crédit national de Semi-Remorques Wizards.



**25. Validité.** Si certaines dispositions de la Convention de Location ou des présents TCGL sont inexécutables ou invalides, ces dispositions seront considérées comme indépendantes du reste de la Convention de Location et des présents TCGL et n'affecteront pas la validité des autres dispositions de la Convention de Location ou des présents TCGL. Dans l'éventualité où certaines dispositions de la Convention de Location ou des présents TCGL étaient déclarées invalides dans une juridiction mais demeureraient valides dans d'autres juridictions, l'invalidité dans une juridiction n'affectera pas leur validité dans les autres juridictions.

**26. Nombres et genres.** Toute utilisation de la forme au singulier d'un mot réfère également à la forme au pluriel de ce mot. Toute utilisation de la forme au masculin d'un mot réfère également à la forme au féminin de ce mot. L'utilisation du mot « personne » peut inclure la personne physique et morale.

**27. Solidarité.** Dans le cas où la Convention de Location est signée par deux ou plusieurs personnes à titre de Locataires, cautions ou autrement (par exemple, à titre de *covenanter*), les engagements et obligations contenus dans la Convention de Location et dans les présents TCGL seront réputés conjoints et solidaires (solidaires au Québec).

**28. Droits de notification.** Le Locataire renonce à tout droit de recevoir de Semi-Remorques Wizards une copie de tout état de financement, état de changement de financement ou autre document similaire ainsi que tout état d'inscription des droits et réserves qui pourraient, à tout moment, être publiés ou autrement découler de la Convention de Location.

**29. Convention intégrale.** La Convention de Location, la Demande confidentielle d'ouverture d'un compte et Entente, et les présents TCGL constituent l'Entente intégrale intervenue entre les parties. Aucune convention, représentation ou entente qui n'est pas spécifiquement stipulée dans la Convention de Location ou prévue aux présents TCGL ne liera les parties, à moins qu'elle(s) ne soi(ent) prévue(s) par écrit et signée(s) par le Directeur de crédit national de Semi-Remorques Wizards.

La Convention de Location et les TCGL lient les parties et bénéficient à leurs représentants respectifs, leurs héritiers, leurs successeurs, leurs liquidateurs et leurs cessionnaires autorisés.

**30. Autorisation.** Le Locataire convient que toute personne qui prend possession d'une Remorque au nom de Locataire est autorisée à signer une Convention de Location pour chaque Remorque louée.

Le Locataire \_\_\_\_\_ reconnaît par la présente qu'il a reçu une copie des présents TCGL, qu'il a lus et qu'il a compris les dispositions y contenues et convient que tous les termes de la présente font partie de toute(s) la ou les Convention(s) de Location intervenue(s) pour une ou des Remorque(s) louée(s) de Semi-Remorques Wizards. Le Locataire reconnaît aussi que le signataire ci-dessous est dûment autorisé à signer les présents TCGL pour et au nom du Locataire.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

Semi-Remorques Wizards :

Locataire :

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom en caractère d'impression

\_\_\_\_\_  
Nom en caractère d'impression